



AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°12-2024-152

PUBLIÉ LE 2 AVRIL 2024

Sommaire

Préfecture Aveyron / Direction de la Citoyennete et de la legalite

12-2024-03-28-00002 - Arrêté modificatif portant constitution de la commission de contrôle de la commune d'AUBIIN, commune de 1000 habitants et plus (2 pages)

Page 3

12-2024-03-28-00003 - Arrêté modificatif portant constitution de la commission de contrôle de la commune d'ONET-LE-CHATEAU, commune de 1000 habitants et plus (1 page)

Page 6

Préfecture Aveyron

12-2024-03-28-00002

Arrêté modificatif portant constitution de la
commission de contrôle de la commune
d'AUBIIN, commune de 1000 habitants et plus



SERVICE DE LA LÉGALITÉ

Arrêté modificatif n°

du 28 mars 2024

Objet : **Constitution de la commission de contrôle de la commune de AUBIN
Commune de 1000 habitants et plus**

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier dans l'Ordre national du Mérite

VU le Code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret du 05 octobre 2022, portant nomination de Monsieur Charles GIUSTI en qualité de Préfet de l'Aveyron ;

VU l'arrêté n°12-2023-11-06-00009 du 06 novembre 2023 portant constitution de la commission de contrôle de la commune d'AUBIN ;

VU l'élection municipale partielle intégrale en date du 28 janvier 2024 et 04 février 2024 ;

CONSIDERANT que le conseil municipal d'AUBIN, commune de 1000 habitants et plus, est composé de deux listes, les membres de la commission de contrôle doivent être désignés selon les dispositions de l'article L. 19 chapitre VI ;

Sur proposition de la Secrétaire générale de la préfecture de l'Aveyron ;

- A R R E T E -

Article 1^{er} : l'article 1^{er} de l'arrêté n°12-2023-11-06-00009 du 06 novembre 2023 portant constitution de la commission de contrôle de la commune d'AUBIN est modifié comme suit :

3 conseillers municipaux de la liste majoritaire :

Monsieur DERBOIS François
Madame JANNOT Nicole
Madame ZARATE Laurence

2 conseillers municipaux de la seconde liste :

Monsieur AULANIER Lionel
Madame SALVAN Maryline

Les membres sont nommés pour une durée de trois ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

CS 73114
12031 RODEZ CEDEX 9
Tél. : 05 65 75 71 71
Mél. : prefecture@aveyron.gouv.fr

Article 2 : La Secrétaire générale de la préfecture de l'Aveyron est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de l'État.

Fait à Rodez, le 28 mars 2024

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur,

Olivier LACROIX

Préfecture Aveyron

12-2024-03-28-00003

Arrêté modificatif portant constitution de la
commission de contrôle de la commune
d'ONET-LE-CHATEAU, commune de 1000
habitants et plus



SERVICE DE LA LÉGALITÉ

Arrêté modificatif n°

du 28 mars 2024

Objet : **Constitution de la commission de contrôle de la commune de ONET-LE-CHATEAU**

Commune de 1000 habitants et plus

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier dans l'Ordre national du Mérite

VU le Code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret du 05 octobre 2022, portant nomination de Monsieur Charles GIUSTI en qualité de Préfet de l'Aveyron ;

VU l'arrêté n°12-2023-11-06-0032 du 06 novembre 2023 portant constitution de la commission de contrôle de la commune d'ONET-LE-CHATEAU ;

VU le procès-verbal de l'élection de Madame Christine LATAPIE à la fonction d'adjointe au maire de la commune d'ONET-LE-CHATEAU ;

Sur proposition de la Secrétaire générale de la préfecture de l'Aveyron ;

- A R R E T E -

Article 1^{er} : l'article 1^{er} de l'arrêté n°12-2023-11-06-0032 du 06 novembre 2023 portant constitution de la commission de contrôle de la commune d'ONET-LE-CHATEAU est modifié comme suit :

3 conseillers municipaux de la liste majoritaire :

Monsieur COSTE Jean-Louis
Monsieur DOUZIECH Jacques
Madame VITIELLO Françoise

2 conseillers municipaux de la seconde liste :

Madame GUIANCE Elisabeth
Madame COURTIAL Isabelle

Les membres sont nommés pour une durée de trois ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

Article 2 : La Secrétaire générale de la préfecture de l'Aveyron est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de l'État.

Fait à Rodez, le 28 mars 2024

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur,

CS 73114
12031 RODEZ CEDEX 9
Tél. : 05 65 75 71 71
Mél. : prefecture@aveyron.gouv.fr

Olivier LACROIX